

Dans le dernier numéro du Journal, nous nous sommes efforcé de faire voir ce que c'était qu'un cultivateur pratique. Une instruction soignée et beaucoup d'expérience pratique dans chaque branche liée à un système perfectionné d'agriculture, sont des conditions *sine qua non* et nous pensons que quiconque est un "agriculteur pratique" dans la force du terme, sera de notre opinion. Les avantages de cette instruction et de cette expérience pratique dans toutes les branches de l'économie rurale, sont plus nombreux qu'on ne le croit généralement, et mettent l'homme en état d'être bon cultivateur dans toute condition et dans toute circonstance, si seulement il possède des moyens suffisants. Sans cette instruction pratique et cette expérience, le cultivateur ne sera pas en état de tirer le plus grand avantage de la situation où il se trouvera placé, en adoptant le mode de culture le plus convenable à cette situation. C'est un mal dont nous voyons la preuve dans l'opiniâtreté des cultivateurs du Canada à s'en tenir à leurs anciens systèmes, et à ne cultiver que les grains qu'ils sont accoutumés à produire, sans pouvoir être induits à produire d'autres récoltes, quelque profit qu'ils en fussent tirer. Un cultivateur pratique instruit n'agirait pas de cette manière, mais varierait sa pratique et ses travaux, selon la situation et les circonstances où il se trouve, la qualité de son sol, et le marché qu'il a à sa portée pour la vente de ses produits. L'état du pays exige pour toutes ces choses plus d'attention qu'on ne leur en a donné jusqu'à présent. Les cultivateurs auront à produire des récoltes qui puissent obtenir des prix rémunérateurs. Il n'y a aucun avantage à produire ce qui ne rembourserait pas les frais de la production, et les cultivateurs auront à se garder de surcharger le marché d'articles qui ne peuvent être exportés, et qu'ils seraient obligés de donner au prix que voudrait y mettre l'acheteur. Nous aurons indubitablement à faire de grands changemens dans notre système d'agriculture, pour répondre

aux changemens essentiels introduits dans nos affaires mercantiles avec la métropole. Nous aurons à produire des articles qui puissent se vendre dans les Iles Britanniques ou ailleurs, tels que froment, haricots, pois, bœuf, lard, laine, lin, chanvre, et graines des deux derniers articles, beurre et fromage. Si ces articles sont de bonne qualité, ils seront toujours en demande et se vendront à des prix raisonnables. Nous pouvons produire d'autres récoltes, mais seulement pour être consommées dans le pays, et sur la ferme. La graine de lin pourrait être produite avec avantage, et donnerait probablement plus de profit que le blé. En adoptant un système de culture perfectionné, nous réussirons probablement, parce qu'avec un système perfectionné, les récoltes de grains et l'entretien des animaux seront en proportion convenable, que la rotation des récoltes, ou l'assolement, assurera une variété de produits plus lucratifs que sous notre présent système de culture.

Le Major Campbell, Secrétaire Civil, a mis entre nos mains un échantillon de sucre d'érable fait dans ses seigneuries, au mont Saint-Hilaire, par la fille d'un meunier, nommé Rousseau, d'une qualité supérieure à tout ce que nous en avons jamais vu, et presque égal par l'apparence au meilleur sucre raffiné. Le procédé pour le faire tel est très simple : il consiste à couler, ou passer la sève à travers de la flanelle, et ensuite à la faire bouillir lentement dans un vase de terre, au lieu d'un de fer. Cet échantillon peut être vu aux salles de la Société d'Agriculture du Bas-Canada, et est une preuve suffisante qu'on pourrait faire ici du sucre d'une qualité égale à celle de tout sucre qui pourrait être importé. Tout ce qu'il y a de nécessaire, c'est de recueillir la sève, ou eau d'érable, soigneusement, de la couler, et de la faire bouillir dans un vaisseau de terre. C'est une manufacture domestique à laquelle devraient faire attention tous ceux qui ont